

Politique | Contrats de territoires : le Sud-Gironde se projette



Le rythme (et les attentes) s'accroissent sensiblement pour ce que la Région Nouvelle-Aquitaine a baptisé les "contrats de dynamisation et de cohésion territoriale". Ce lundi 3 septembre, le dixième, qui concernait spécifiquement le territoire du Sud-Gironde, a été signé par les quatre intercommunalités (Réolais, Bazadais, Sud-Gironde et Convergence Garonne) et fait partie des 39 contrats territoriaux déjà votés par les élus régionaux pour un objectif de 51 contrats à la fin de l'année 2019. En quoi consistent le contenu de ces contrats ? On vous l'explique.

Leur particularité, c'est justement d'être spécifiques à chaque territoire ([exemple sur Bergerac](#)), en fonction des enjeux qu'il a lui-même identifiés. "Dans la façon qu'à cette région XXL de mener sa politique, même si la base tient compte de la loi NOTRe, on ne voulait pas qu'une ville importante contractualise sans son territoire rural", a répété ce lundi Alain Rousset, président du Conseil Régional au moment d'apposer sa signature. "Ce n'est pas un catalogue mais un contrat qui veut rentrer dans une vraie problématique de développement". Pour ce territoire de 136 communes pour 106 000 habitants, c'est la conseillère régionale Laurence Harribey qui a listé les priorités à tenir : "consolider la cohésion sociale et territoriale, vers une identité Sud Gironde (réduction des inégalités territoriales, en particulier en matières de santé), mieux gérer les mobilités qu'elles soient résidentielles ou pendulaires, développer l'économie de proximité pour rendre le territoire plus attractif en valorisant ses ressources (par exemple, la visibilité de l'offre touristique locale qu'il s'agisse de tourisme fluvial, d'oenotourisme ou de cyclotourisme) et enfin renforcer le tissu économique en valorisant les filières clé".

C'est donc de ce diagnostic de départ que s'est dessinée une carte de 22 "actions phares" et quinze projets "en amorçage" pour un financement total de 5,95 millions d'euros. Impossible pour nous d'être exhaustif, mais on retrouve parmi ces mesures la création d'une "halle technologique" consacrée aux métiers de la mécanique au sein du lycée professionnel de Langon (pas un hasard si c'est au sein de ce même lycée, dans lequel la collectivité a investi 3,5 millions d'euros entre 2000 et 2017, que s'est déroulée la signature), un "pôle d'échange multimodal" à la gare de Langon, un soutien à l'artisanat et au commerce, des actions de "revitalisation du centre-ville" sur la commune de La Réole ([projet La Réole 2020](#)) ou encore le développement du tourisme fluvial et l'aménagement de nouveaux pontons à Langon, Cadillac, Podensac et Portets.

Focus méthanisant

Parmi ces 22 projets, autorisons nous un rapide focus sur l'un d'entre eux : une unité de méthanisation sur la

commune d'Auros, portée par l'association Brannens Agri Metha et la SAS Agri Metha au sein de laquelle sont réunis neuf agriculteurs, pour l'instant principaux financeurs d'une opération demandant un investissement prévisionnel (étude à l'appui) de 4,5 millions d'euros. Selon Yannick Duffau, pilote du projet et maire de Brannens, l'objectif de cette unité est d'alimenter la "machine" avec 15 000 tonnes de déchets entrants, principalement issus des effluents d'élevage (bovins, ovins, volaille) ou des fruits et légumes et du pain du supermarché du coin pour une production équivalente à cent normomètres cube par heure (en sachant que chaque mètre cube de biogaz équivaut à environ 6 kWh d'énergie calorifique). Le tout, comme insiste Yannick Duffau, est principalement à vocation agricole : "Au lieu d'épandre nos effluents d'élevage, on va les porter dans le méthaniseur qui produit du digestat, ce dernier est renvoyé sur le sol pour alimenter les cultures".

Au départ, l'apport économique est constitué des agriculteurs associés (dont la SAS veut qu'ils restent majoritaires dans le capital), de l'ADAR de Langon (1000 euros) et de la mairie d'Auros (1000 euros), mais le collectif envisage de s'ouvrir à d'autres investisseurs dans les mois à venir, qu'ils soient simples citoyens intéressés par la démarche ou industriels. La totalité du gaz produit par cette unité aura pour vocation d'être redistribuée localement (dans le Langonais, le Bazadais et le Réolais) par l'intermédiaire du réseau Teréga, régional de l'étape. Pour l'heure, les agriculteurs réunis dans l'affaire, "principalement des exploitations familiales d'une moyenne de cinquante hectare de surface" ne sont pas prêts de voir leur méthaniseur en marche : si le permis de construire doit être obtenu en octobre et que les premières demandes de subvention sont déjà parties, il ne faut pas espérer voir le projet aboutir avant fin 2021. Ce projet fait en tout cas partie des 65 méthaniseurs en fonctionnement au 1er janvier 2019 en Nouvelle-Aquitaine (selon une étude de l'AREC d'Évaluation de l'Environnement et du Climat) dont 78% sont des unités agricoles et industrielles de valorisation du biogaz. Et selon Yannick Duffau, "il existe un autre projet de méthanisation portée par un agriculteur non loin de là, situé sur la commune d'Aillas, preuve que le "fort potentiel méthanogène" décelé dans l'étude commandée par le SYPHEM en 2016 n'est pas resté lettre morte... La dynamique de ces contrats territoriaux, elle, devrait se poursuivre dans les prochaines semaines, notamment dans le Médoc ou en octobre avec trois nouveaux contrats à signer dans les Deux-Sèvres. Au vu des ambitions, nul doute que la demande ne devrait pas désempir...



Romain Béteille

Crédit Photo : RB

Publié sur aqui.fr le 03/09/2019

[Url de cet article](#)